

Communiqué de presse
Berne, le 4 septembre 2019

Politique des PME – une valeur ajoutée pour la Suisse

La Suisse est un pays de petites et moyennes entreprises. Mais qu'est-ce que cela signifie exactement? La valeur des PME ne se limite pas à leurs indispensables contributions à la création de valeur et à l'innovation. Leur apport à la cohésion sociale de la Suisse ne doit pas être sous-estimé. Pour mettre en œuvre une politique appropriée à l'extrême diversité des PME, il faut miser sur une conception politique ordolibérale qui soit centrée sur la liberté d'entreprise et qui minimise les coûts réglementaires.

Hans-Ulrich Bigler, conseiller national PLR et directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam, et Henrique Schneider, professeur d'économie politique générale, ont présenté aujourd'hui à la presse leur ouvrage commun «Wert der KMU». Dans son exposé, Schneider a relevé la diversité des PME. Il considère cette diversité comme un stock de capital dans lequel les PME puiseraient pour générer de nouvelles ressources. Ressources qu'elles pourraient utiliser en retour. La diversité est ainsi envisagée comme un stock de capital humain, lequel s'accroît par l'intensification des échanges. C'est vrai pour tous les échanges, qu'ils soient d'ordre économique ou social. C'est aussi pour cette raison que les PME sont les entreprises le plus fortement engagées dans le système de milice, qu'il s'agisse de la vie politique ou associative, du domaine caritatif ou des associations professionnelles.

Politique des PME

«La diversité est un important facteur de succès pour les PME et pour la Suisse»: tel est l'avis de Hans-Ulrich Bigler, conseiller national PLR. Pour qu'il y ait diversité, il faut, selon lui, que soient réunies certaines conditions institutionnelles, telles qu'une formation à la hauteur de l'image professionnelle ou la liberté d'entreprendre, qui est un facteur de responsabilisation et d'innovation.

Une politique des PME doit, selon Bigler, respecter et intégrer ces facteurs de succès en s'abstenant de définir préalablement les résultats des processus de marché. Mener une politique des PME signifie considérer les entrepreneurs comme porteurs d'une grande responsabilité et leur accorder une marge de manœuvre.

Il n'existe, bien entendu, aucun État qui puisse se passer de toute réglementation. Mais toute mesure réglementaire implique des coûts, qui devront être assumés par l'appareil de l'État, par la collectivité et par les entreprises. Une politique des PME doit être centrée sur ces dernières et sur les coûts qu'entraînent les réglementations pour chacune d'elles.

Bigler, conseiller national PLR et directeur de l'usam, poursuit en ces termes: «Pour être appropriée à l'extrême diversité des entreprises, toute politique des PME doit être centrée sur la liberté d'entreprise, abolir les coûts superflus de la réglementation et endiguer la croissance de l'appareil étatique.»

L'ouvrage «Wert der KMU» nouvellement publié met en évidence la multiplicité des apports des PME suisses à la valeur ajoutée. S'appuyant sur la théorie économique, il présente des exemples étayés par des faits et des chiffres. Il aide à comprendre comment fonctionne, dans la pratique, une politique des PME.

Les auteurs

Hans-Ulrich Bigler, conseiller national PLR (ZH), directeur Union suisse des arts et métiers usam, tél. 031 380 14 20, mobile 079 285 47 09

Henrique Schneider, professeur d'économie politique générale, directeur adjoint Union suisse des arts et métiers usam, tél. 031 380 14 38, mobile 079 237 60 82

La valeur des PME dans les statistiques

- Les statistiques confirment la valeur des PME. Exemple du taux de places d'apprentissage, c.-à-d. du rapport entre le nombre des apprentis et celui des places de travail. En Suisse, 4,71% des emplois à 100% sont des places d'apprentissage.
- C'est dans les petites entreprises que ce taux est le plus élevé (6,47%). De manière générale, les petites entreprises forment la catégorie la plus dynamique. Elles sont également en tête du point de vue du pourcentage d'entreprises à forte croissance.
- En termes de valeur, les PME représentent près de 60% du volume des importations, et tout de même près de 50% de celui des exportations. «Ainsi se trouve révolu le mythe de l'orientation des PME vers le marché intérieur», conclut Schneider.

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.

Conférence de presse du 4 septembre 2019: «Nouvelle étude approfondie sur la valeur des PME»

Henrique Schneider, directeur adjoint de l'usam

La Suisse est un pays de petites et moyennes entreprises. Beaucoup le disent; mais qu'est-ce que cela signifie exactement? C'est la question à laquelle nous avons tenté de répondre, Hans-Ulrich Bigger et moi-même, dans notre ouvrage commun. Nous avons commencé par un aperçu qualitatif: les PME suisses, quelles sont-elles? Qu'est-ce qui les relie? Qu'est-ce qui les différencie? Comment créent-elles des valeurs?

À première vue, ce que nous avons découvert n'a pas particulièrement de quoi nous étonner: chaque PME est un cas singulier. Là non plus, rien de surprenant. Car les PME sont dirigées par leurs propriétaires, qui imprègnent de leur personnalité chaque entreprise en lui donnant une tonalité très différente des autres.

Mais ce que nous avons découvert n'a pas été mis en lumière jusqu'ici, ou ne l'a été que de manière insuffisante. La diversité est comme un stock de capital. Les PME se nourrissent de cette diversité pour en tirer des ressources et en générer de nouvelles, qu'elles utilisent en les réintégrant à leur activité économique.

Dans la théorie économique, ce constat n'est pas nouveau. L'économiste et Prix Nobel Elinor Ostrom (1933 – 2012) a analysé comment la diversité devient un capital et comment on peut exploiter et gérer ce stock de capital. Son analyse avait pour objet le capital humain dans son intégralité. Le capital humain comporte divers aspects, comme le savoir et la capacité de mettre en œuvre ce savoir, mais également la diversité. Selon Ostrom, le capital humain résulte de l'interaction sociale. Les échanges entre humains nécessitent connaissance et savoir-faire. Mais cela va plus loin: dans leur processus d'échange, ils génèrent automatiquement un surcroît de connaissance et de savoir-faire. En fin de compte, plus grande est la diversité, plus intense est l'échange, et plus la connaissance et le savoir-faire se développent.

Ostrom voit dans l'échange un double processus d'apprentissage. Pour l'individu qui y prend part, l'échange est un processus d'apprentissage. Mais il est également un processus d'apprentissage pour les sociétés au sein desquelles cet échange est pratiqué. Ostrom considère l'échange comme un concept très large, qui s'étend aussi bien aux actes d'acheter et de vendre qu'à la formation de la volonté politique. Elle constate en l'occurrence que les sociétés qui sont tributaires de l'échange fonctionnent généralement de manière plus pacifique et sont plus innovantes que les systèmes clos.

Ce que dit la théorie économique est une chose. Comment l'utiliser pour décrire les processus de création de valeur dans les PME suisses en est une autre. Et c'est à cela qu'est consacré notre ouvrage.

La diversité des PME suisses est une source importante de capital. Les chefs d'entreprise créent des valeurs par leurs échanges, mais également par leurs différences.

En voici quelques exemples:

- Une société fiduciaire glaronnaise a eu l'idée d'un nouveau logiciel de comptabilité financière pour micro-entreprises. L'entreprise considère quels sont les standards généraux de la comptabilité, ce que les concurrents offrent déjà et ce qu'attendent les destinataires présumés du logiciel. Mais pour créer un bien, l'entreprise doit aussi apporter quelque chose de "privé", à savoir une idée entrepreneuriale qui lui soit propre. Bien que cette idée se base sur le stock général de capital, elle est complétée par une conception individuelle, en l'occurrence par un simple masque de saisie. Ce masque de saisie permet à des micro-entreprises de tenir une comptabilité financière, en particulier à celles qui ne tiennent pas une comptabilité annuelle systématique.
- Les menuisiers s'identifient très fortement à leur branche. Ils se rencontrent régulièrement pour suivre l'évolution de leur profil professionnel, mais aussi pour entretenir l'échange d'informations et d'expérience. Le capital humain, dans la branche, est élevé. Néanmoins, chaque menuiserie doit aussi faire appel, pour réaliser son idée entrepreneuriale, aux ressources de ce stock: la prospection, le design, le matériel et la rapidité sont très différents d'une menuiserie à une autre. Les entreprises de menuiserie s'appuient sur le même capital humain et le complètent par des idées individuelles.
- De nombreuses librairies de Suisse ont remplacé leurs activités traditionnelles par d'autres, par exemple en intégrant à leur offre des produits de papeterie, des jouets, des accessoires informatiques et en l'assortissant d'activités qui relèvent d'autres secteurs (cafés, clubs culturels voire agences de voyages). Constatant que ces compléments d'offre sont propices aux affaires, une librairie de Genève a mis sa touche personnelle en partageant une surface de vente avec un salon de soins esthétiques et en mélangeant délibérément ouvrages de lecture et produits cosmétiques.
- Parmi les PME de la branche des machines, il est courant, depuis longtemps, de vendre des capacités de production excédentaires. Bien avant l'apparition des plateformes numériques, ces entreprises ont pratiqué l'échange mutuel des capacités encore disponibles. Cet échange a été rendu possible grâce à la diversité des entreprises du point de vue structurel. Aujourd'hui, avec les possibilités offertes par le numérique, c'est même encore plus simple.
- L'attrait qu'exercent un grand nombre de villages et de quartiers citadins tient dans une large mesure à la diversité de l'offre locale en termes de commerces et de restauration.

Vous objecterez peut-être que ce n'est rien d'autre qu'une attitude normale de différenciation sur le marché et que ce sont là des exemples "microcosmiques" ou, disons, "provinciaux". Je vous répondrai que c'est justement cela la diversité dont nous parlons et dont parle Ostrom. Il ne s'agit pas d'établir, de façon centralisée, un plan sociopolitique qui fixerait des hiérarchies et déterminerait un niveau d'efficacité. La diversité naît dans le giron d'une taille réduite, à travers un cheminement par petites étapes, dans le champ de ce qui est discernable pour ceux et celles qui entreprennent.

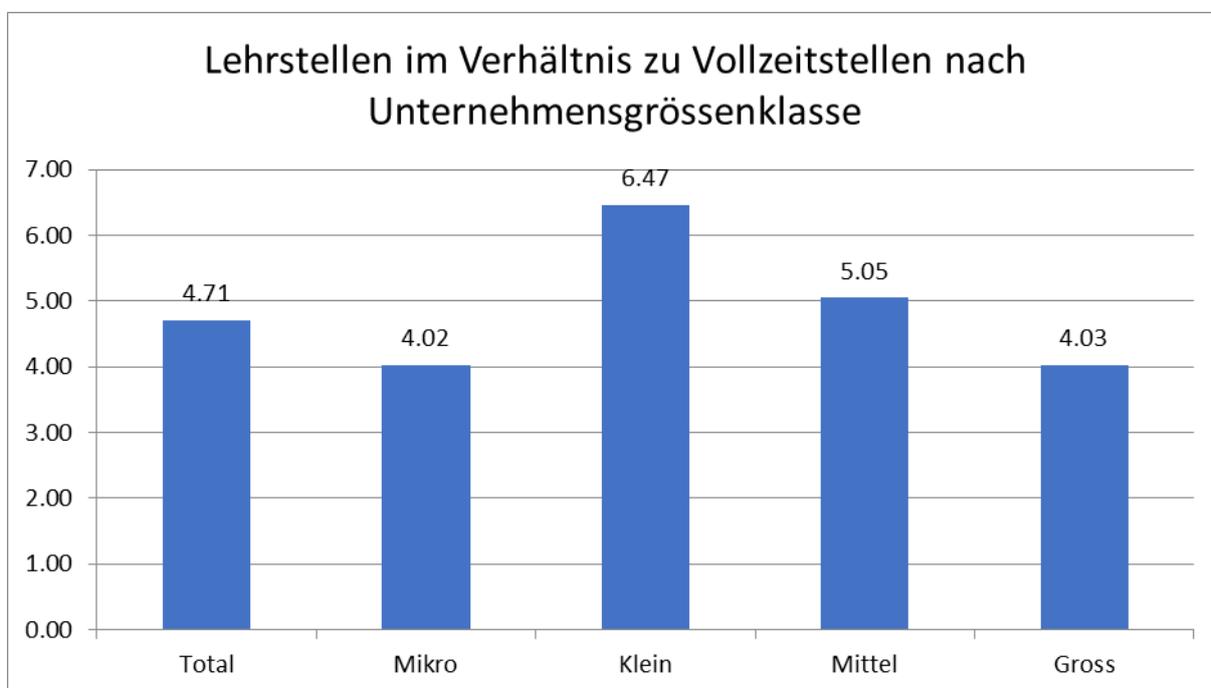
Ces exemples montrent aussi que la diversité est en liaison avec certaines chances et certains risques, avec ce que l'on apprend de nouveau et ce que l'on sait déjà, avec la concurrence et la coopération, l'innovation et la tradition, le marché et la collectivité. Par ailleurs, la diversité, loin d'être pour Ostrom un domaine délimité par les réalités du marché, est au contraire une force de développement social.

La diversité est un stock de capital humain. Ce stock de capital s'accroît également par l'intensification des échanges. C'est vrai pour tous les échanges, qu'ils soient économiques ou sociaux. C'est aussi pour cette raison que les PME sont les entreprises le plus fortement engagées dans le système de mîlice, qu'il s'agisse de la vie politique ou associative, du domaine caritatif ou des associations professionnelles.

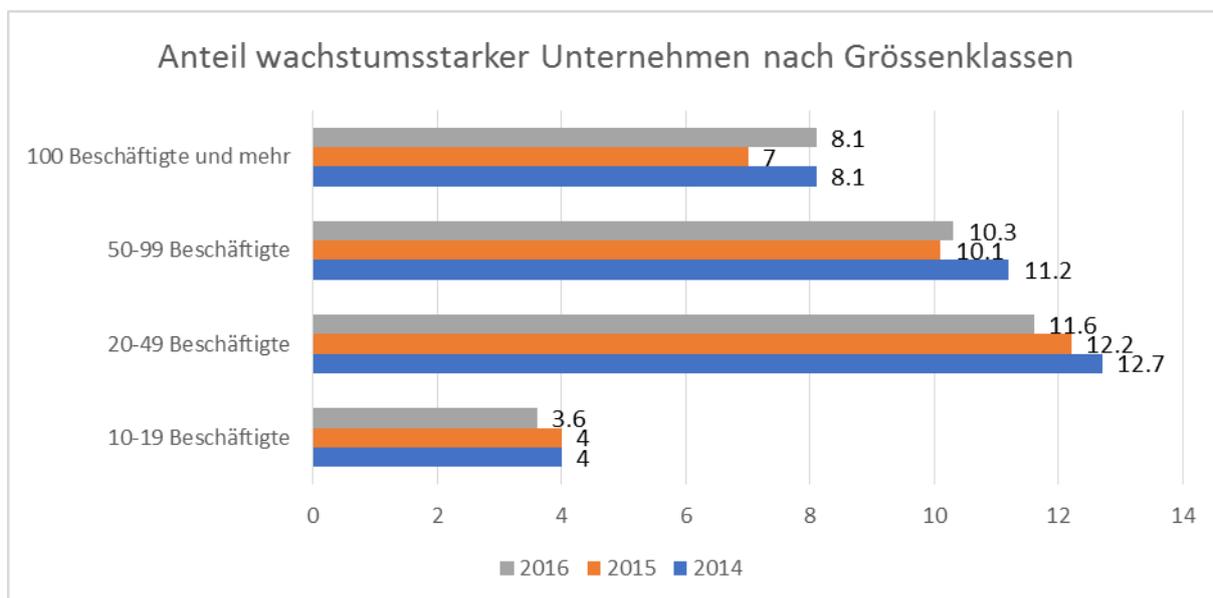
En somme, nous développons, dans le premier chapitre de l'ouvrage, une approche qualitative guidée par la théorie économique et fondée sur de nombreux exemples du monde des PME et, dans le second chapitre, nous en vérifions empiriquement la pertinence. Les statistiques existantes nous ont permis de valider le tableau de façon plus précise.

Je ne vais pas – bien entendu – faire état de tous les chiffres qui entreraient en ligne de compte. Mais je voudrais commenter trois faits qui sont assez mal connus:

Le premier est le taux de places d'apprentissage, c.-à-d. le rapport entre le nombre des apprentis et celui des places de travail. En Suisse, 4,71% des emplois à 100% sont des places d'apprentissage. En matière de formation, les grandes sociétés et les micro-entreprises déploient une activité d'une ampleur à peu près équivalente, le taux s'élevant respectivement à 4,03 et 4,02%. Les entreprises de taille moyenne atteignent un taux nettement supérieur, de l'ordre de 5,05%. Mais c'est dans les petites entreprises que ce taux est le plus élevé, à savoir de 6,47%.

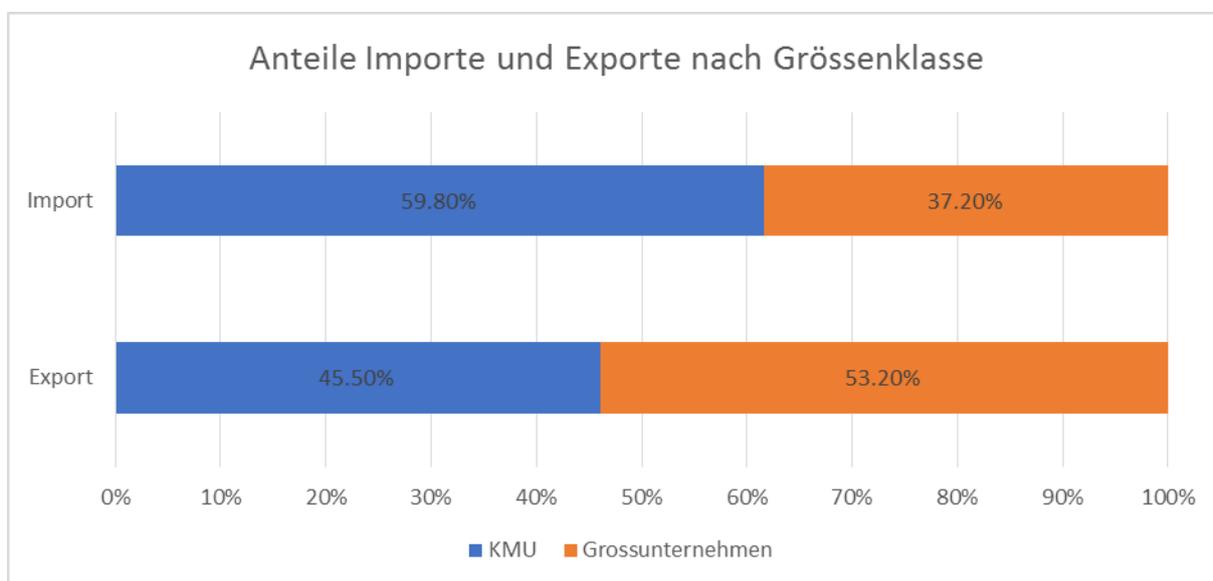


De manière générale, les petites entreprises forment la catégorie la plus dynamique. Elles sont également en tête du point de vue du pourcentage d'entreprises à forte croissance. Ces entreprises sont définies en ces termes: «Une entreprise à forte croissance est une entreprise marchande ayant au moins 10 emplois au début de la période d'observation (t-3), dont la croissance moyenne annualisée du nombre d'emplois dépasse 10% par an pendant une période de trois ans (t-3 à t). Toutefois, si la croissance du nombre d'emplois est due à des fusions ou des reprises, l'entreprise en question n'est pas considérée comme une entreprise à forte croissance, à moins qu'elle ait dépassé le seuil de 10% même après avoir pris en compte l'impact en termes d'emplois de ces fusions ou reprises (OFS 2019).»



Tandis qu'environ 3,6% des petites entreprises les plus petites étaient considérées en 2016 comme des entreprises à forte croissance, cette proportion était déjà de 8% pour les sociétés comptant plus de cent employés. Mais pour les plus petites entreprises de taille moyenne, cette part était supérieure à 10%; elle atteignait même 11,6% pour ce qui est des plus grandes parmi les petites entreprises.

Et pour finir, venons-en encore à l'inéluctable controverse: qu'en est-il de l'internationalité? Là encore, les chiffres vont nous surprendre.



Les PME exercent leurs activités autant dans le domaine des importations que des exportations. En termes de valeur, elles représentent près de 60% du volume des importations, et tout de même près de 50% de celui des exportations. Ainsi se trouve révolu le mythe de l'orientation des PME vers le marché intérieur.

Conférence de presse du 4 septembre 2019: «Nouvelle étude approfondie sur la valeur des PME»

Hans-Ulrich Bigler, conseiller national PLR Zurich, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam

«Un plaidoyer pour la politique ordolibérale»

Que peut faire la politique pour les PME ? Cette question est souvent posée. Ce n'est pas la bonne question. Elle mène à de mauvaises réponses. Parce que la réponse prend souvent la forme d'un bon de commande opportuniste. Ces bons de commande favorisent généralement certains au détriment des autres. Dans le pire des cas, les mesures ordonnées sur ces bons de commande sont du protectionnisme ou des subventions. Un bon qui est devenu particulièrement à la mode ces derniers temps : légitimer son propre modèle d'entreprise ou rendre impossibles d'autres modèles d'entreprise par le biais de la réglementation.

Cette politique exclut les PME. Elle est aussi, d'une manière générale, une mauvaise politique économique. L'opportunisme politique et les approches particulières ne peuvent rendre justice à la diversité des PME. Pire encore : l'opportunisme, le protectionnisme, les subventions et les barrières réglementaires sont des obstacles pervers qui réduisent le potentiel de différenciation, d'investissement, d'innovation, de concurrence et de coopération entre les PME. Une bonne politique pour les PME, c'est-à-dire une bonne politique économique en général, crée les conditions permettant le développement de ces potentiels. C'est ensuite aux entrepreneurs eux-mêmes de mettre en œuvre leurs projets d'affaires et d'en assumer les conséquences.

Dans notre analyse qualitative et quantitative, nous avons identifié certains facteurs de succès pour les PME et pour la Suisse.

- Diversité : nous en avons déjà parlé ; plus il y a d'entreprises, et plus grande est leur diversité, plus il y a de différenciation, de concurrence, d'innovation et de coopération. Par l'analyse de la diversité, nous avons identifié les conditions institutionnelles favorables à son développement.
- Formation professionnelle : plus la formation est en adéquation avec le profil professionnel, plus les personnes peuvent s'affirmer sur le marché du travail et réaliser aisément un projet entrepreneurial.
- Liberté : plus les entrepreneurs peuvent se développer librement, plus ils agissent de manière responsable et innovante.
- Appropriation : plus les entrepreneurs sont assurés de pouvoir conserver les fruits de leur succès et assumer la responsabilité de leurs erreurs, mieux ils planifient et réalisent leurs projets entrepreneuriaux.
- Subsidiarité : plus est ancrée la responsabilité de la personne ou de la PME, plus s'accroît leur implication dans le système de milice de la société civile et de la vie politique.

Quel est, dans ces conditions, le rôle d'une politique des PME ?

Une politique favorable aux PME respecte et ancre les facteurs de succès que nous venons d'évoquer en s'abstenant de définir à l'avance les résultats des processus du marché. Elle s'abstient également de les corriger par la suite. Une politique favorable aux PME implique de considérer les entrepreneurs comme des personnes assumant de grandes responsabilités et de leur offrir une marge de manœuvre. Mais ce n'est pas tout. Une politique favorable aux PME s'engage envers toute personne responsable d'elle-même et de ses décisions. C'est cela, la politique ordolibérale.

L'expression "politique ordolibérale" remonte à l'économiste Walter Eucken (1891 - 1950). C'est aussi à lui que l'on doit l'économie sociale de marché. La politique ordolibérale correspond à une division du travail à long terme entre l'État et le secteur privé. Selon la politique ordolibérale, certaines choses relèvent davantage de la responsabilité de l'État, tandis que d'autres se font sans l'État, c'est-à-dire à l'initiative de personnes privées et sans intervention des pouvoirs publics.

Concrètement, dans la politique ordolibérale, la responsabilité individuelle prime toujours sur l'interventionnisme étatique. L'État ne doit fixer des règles et assumer des tâches que dans les domaines qui nécessitent une coordination s'appliquant à la société dans son ensemble et qu'il est réellement à même de gérer par ses propres moyens. Selon le principe de subsidiarité, il n'intervient que sous la forme d'un soutien à la libre initiative; son action est décentralisée et proche du citoyen.

Les tâches de l'État consistent essentiellement à définir les droits à la liberté, à garantir l'ordre de propriété, à maintenir la concurrence et à mettre en place des systèmes de sécurité sociale – idéalement conçus comme des assurances. Selon la politique ordolibérale, l'État est également responsable de la mise en place des infrastructures et du financement de la recherche fondamentale.

Que signifie alors une politique ordolibérale pour les PME ? Les entrepreneurs ont besoin de liberté pour mener leur entreprise au succès. La liberté exige une pleine responsabilité de ses succès et de ses échecs. La politique ordolibérale met en œuvre cette vision sur le plan politique.

La liberté d'entreprise et la responsabilité entrepreneuriale ne se conjuguent au mieux que lorsque les conditions institutionnelles – politiques, juridiques et économiques – garantissent une concurrence aussi ouverte que possible dans un marché le plus libre possible. Les processus du marché libre et la compétitivité des entreprises sont les conditions préalables à l'innovation, à l'amélioration de la productivité et, par conséquent, à l'accroissement de la prospérité. La politique pro-industrielle et le protectionnisme sont des risques pour les PME.

Concrètement, l'État doit se limiter à ses tâches essentielles et n'intervenir que lorsque d'autres institutions privées ne sont pas en mesure de mettre en œuvre des réformes. L'État a un rôle subsidiaire à jouer en garantissant une liberté entrepreneuriale qui laisse aux entreprises la plus grande marge de manœuvre possible. C'est alors à chaque entreprise elle-même de se mouvoir et de s'affirmer sur le marché libre.

Toutes les entreprises profitent dans une même mesure d'un cadre politique ordolibéral parce qu'il crée les conditions nécessaires pour accroître la compétitivité, réduire les distorsions du marché et minimiser les obstacles. En d'autres termes, le capital sur lequel repose la politique ordolibérale est la diversité. Une telle politique crée ainsi les conditions nécessaires à l'innovation et à l'amélioration de la productivité par les forces propres de l'économie.

L'ordolibéralisme est la base d'une politique favorable aux PME. Il est, en quelque sorte, la boussole qui leur permet de ne pas perdre le Nord. Toutefois, encore faut-il disposer d'une carte qui, avec l'aide de notre boussole, nous permettra de nous orienter. La carte nous indique le terrain actuel. Dans le cas de la politique économique, ce sont les conditions-cadres au niveau de la loi, de l'ordonnance et de la mise en œuvre, c'est-à-dire la réglementation, qui représentent cette carte de géographie. Une politique favorable aux PME doit aborder à la fois les aspects fondamentaux, la politique ordolibérale et la réglementation.

Il n'y a pas d'État sans réglementation. L'État ordolibéral a également ses réglementations. Certains des facteurs de succès que nous avons évoqués nécessitent même une réglementation. La garantie de la propriété exige la sécurité juridique. La formation professionnelle a besoin d'un certain degré de réglementation, qui est en dernière instance imposé par l'État. La liberté contractuelle exige des garanties juridiques, que l'État assure par la réglementation.

Mais toute réglementation entraîne des coûts, aussi bien pour l'appareil d'État et pour la collectivité que pour toute entreprise. La politique des PME se concentre en l'occurrence sur ces coûts, qui leur sont imposés par la réglementation. Celle-ci entraîne en effet des coûts au niveau opérationnel de l'entreprise, c'est-à-dire des coûts d'exploitation.

Sur les entreprises, les coûts réglementaires ont le même effet économique que les frais fixes. Ils immobilisent les capitaux et entraînent des dépenses ; de plus, ils ne peuvent être influencés par les affaires ou la gestion.

La réglementation coûte donc de l'argent. Elle est pourtant nécessaire dans une certaine mesure. Par exemple, si l'on veut un certain niveau de sécurité dans les transports, il est indispensable de les réglementer. Cela entraîne des coûts réglementaires. La politique réglementaire ne vise pas à démanteler complètement la réglementation. Les PME et la politique économique ne se sont pas fixé pour objectif de réduire à zéro les coûts de la réglementation.

En quoi consiste donc la politique des PME ? La réglementation est coûteuse. En conséquence, ses coûts doivent être identifiés et analysés d'une manière correcte. Ce n'est que lorsque l'étiquette de prix de la réglementation lui a été apposée qu'il est possible de se demander si l'on est prêt à passer à la caisse, autrement dit si le prix est raisonnable compte tenu des intérêts de la réglementation. L'analyse et l'évaluation des coûts de la réglementation est un travail technique qui peut être effectué à l'aide de normes scientifiques. La discussion sur la relation entre l'objectif de réglementation et les coûts qu'il engendre, en revanche, relève du débat politique.

En d'autres termes, l'évaluation des coûts réglementaires permet de faire la distinction entre la réglementation nécessaire et la réglementation inutile. Ce qu'il faut, c'est une réglementation qui se caractérise par un rapport coûts-bénéfices équilibré. Une réglementation inutile est celle qui coûte cher, mais qui n'atteint pas l'objectif visé ; ou celle qui impose un prix trop élevé à la société et à l'économie, alors que l'objectif pourrait être atteint à moindre coût.

La réduction ou, tout au moins, la limitation des coûts réglementaires inutiles est plus qu'un impératif ordolibéral. C'est un programme de croissance, car il permet aux entreprises de se développer par elles-mêmes.

Les coûts réglementaires inutiles affaiblissent la position concurrentielle des PME sur le marché. Il en résulte un affaiblissement général de la compétitivité nationale et internationale de la Suisse. Concrètement, les coûts réglementaires inutiles limitent donc la croissance économique, mettent en danger des emplois et entravent la création de nouveaux emplois.

Ces effets indésirables, qui pèsent en l'occurrence sur l'ensemble de notre économie, concernent donc également la population suisse dans son ensemble. La réduction des coûts réglementaires superflus est nécessaire ne serait-ce que parce qu'elle permettrait de remettre durablement l'économie suisse sur les rails de la croissance, avec tous les effets positifs que cela implique pour notre pays en termes d'emploi et de prospérité.

Si les coûts réglementaires, tels que les ensembles de coûts fixes, ont des effets sur les entreprises, la réduction des coûts de la réglementation revient à libérer des moyens, c.-à-d. des fonds et des ressources. Les moyens ainsi libérés peuvent être mis à profit par les entreprises pour développer de nouveaux produits ou gagner de nouveaux marchés, pour faire de la publicité, pour assurer la formation continue de leur personnel, voire pour améliorer leurs marges bénéficiaires. En d'autres termes, la réduction des coûts réglementaires inutiles aboutit à une croissance de l'entreprise par ses propres moyens. Du point de vue de la durabilité, c'est un atout.

Les entrepreneurs peuvent investir dans la création de valeur les moyens qui ont été libérés. Tous en profitent. D'abord, l'entreprise elle-même. Ensuite, par ses innovations, sa compétitivité et sa fonction d'employeur, l'ensemble de la collectivité. La réduction des coûts réglementaires inutiles a ainsi des effets positifs sur la prospérité et la qualité de vie.

Pour résumer: dans cet ouvrage, nous couvrons trois étapes. Nous donnons une vue d'ensemble de la valeur ajoutée économique et sociale des PME. Nous l'étayons de manière empirique. Enfin, nous nous interrogeons sur ce qu'est une politique favorable aux PME. Notre réponse: c'est une politique ordolibérale et une réduction des coûts réglementaires.

Et me voici déjà arrivé à la conclusion: plus de diversité, plus de PME, plus de valeurs.